

Nouvelles et chronique

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **1 (1856)**

Heft 11

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

erreur serait donc d'environ 4 pieds. Une fois cet élément admis, les autres déductions peuvent être considérées comme équivalentes à des données expérimentales, ainsi que nous l'avons vérifié dans le calcul du tir du fusil français. En attendant ces expériences ou la publication de celles qui auraient déjà été faites, nous espérons que notre petit travail ne sera pas sans quelque utilité et qu'il pourra être lu avec intérêt par bien des officiers.

F. BURNIER, *capitaine.*

NOUVELLES ET CHRONIQUE.

Les dommages causés par les manœuvres de la division de l'Ouest, et estimés par M. le commandant Besson, expert fédéral, se sont montés en tout à 4,894 fr., y compris les dégâts des forêts.

M. le lieutenant-colonel Burnand est parti vendredi dernier pour Paris, avec des modèles de fusil Prélat-Burnand, perfectionnés selon les observations qui lui avaient été faites.

Les troupes de la réunion de l'Est ont commencé le 8 octobre, leurs opérations de campagne, le corps défensif (ou de l'Ouest), composé des brigades Benz et Paravicini, prit position à Mærstetten, Vigoldingen, Mühlheim et Pfy, et se retira au-delà de la Thur. Le 9, il se retira sur Oberkirch protégeant Frauenfeld. Le 10, il prit à son tour l'offensive, renforcé de la brigade Salis. Le corps offensif (ou de l'Est) dut se replier au-delà de la Thur.

Les manœuvres du camp de l'Est ont été terminées, samedi dernier, par de grandes manœuvres de brigades. Le colonel Ziegler, accompagnant l'inspecteur fédéral Egloff, passa l'inspection de la division entière, enfin la troupe fit l'exercice à feu, puis eut lieu le défilé corps par corps. Une foule énorme, dans laquelle on remarquait grand nombre de militaires des Etats voisins, a suivi les mouvements de parade de cette dernière journée. Ce camp laissera d'heureuses et utiles suites.

Nous espérons pouvoir donner un compte-rendu plus détaillé des opérations.

Vaud. — *Nominations d'officiers.* — Dans sa séance du 4 octobre 1856, le Conseil d'Etat a nommé M. *Jaccard*, Auguste, à Ste-Croix, 1^{er} sous-lieutenant de mousquetaires n° 2 de réserve, au 6^{me} arrondissement. — Le 7^e dit, il a nommé M. *Duplan*, Samuel-François, à Vevey, 1^{er} sous-lieut. de mousquetaires n° 3 de réserve, au 1^{er} arrond. — Le 9^e dit, M. *Dubois*, Sigismond, à Rolle, 1^{er} sous-lieut. de chasseurs de gauche d'élite, au 4^{me} arrond. — Le 10^e dit, M. *Mottaz*, Jean-Pierre, à Syens, lieutenant de chasseurs de gauche d'élite, au 1^{er} arrondissement.

— L'école de théorie pour les officiers s'est ouverte le 4 octobre, à Lausanne. Elle se compose de 46 sous-lieutenants, dont 4 de carabiniers, d'un quartier-maître et d'un capitaine aide-major. Tous ces officiers sont casernés. — Le 15, s'est ouverte, à Lausanne, l'école des commis et sous-commis d'exercice, au nombre d'une cinquantaine, école qui, comme la précédente, durera six semaines. Le 16, s'est ouverte l'école de trompettes pour une trentaine de recrues, durant jusqu'à la fin de l'année.

Valais. — Le 4 octobre, le bataillon Amaker a terminé son cours de répétition à St-Maurice. Il a été inspecté le 3 par l'inspecteur du 13^{me} arrondissement, M. le colonel fédéral Veillon, Charles, qui a été à même d'exprimer sa satisfaction sur la tenue et l'aptitude de ce beau bataillon.

Les manœuvres qui ont eu lieu sur la place d'armes, ont prouvé entr'autres que MM. les officiers connaissaient convenablement leur service et avaient tout l'ascendant désirable sur leurs soldats.

Le soir un banquet offert par le Conseil d'Etat a réuni le corps d'officiers et les principaux fonctionnaires de la localité. Le Conseil d'Etat y était représenté par M. de Bons, directeur du département militaire.

ERRATUM. A la page 187 du précédent numéro, 5^{me} ligne en remontant, lire 28 millimètres au lieu de 18.